

الشركة التونسية لصناعات التكرير

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE RAFFINAGE



APPEL D'OFFRES N° 43751/17

ETUDE DU PROJET DE REVAMPING DU TOPPING

La Société Tunisienne des Industries de Raffinage se propose de lancer un appel d'offres pour le choix d'un Bureau d'Engineering pour le développement des études de faisabilité et des études de base et de Front End pour le Remodelage de l'unité Topping existant, le remplacement de l'unité de Torche et la modernisation de l'instrumentation des unités de fabrication de la Raffinerie de Bizerte.

Le Bureau d'Engineering devra assurer également la préparation du dossier d'appel d'offres pour le choix de l'Entrepreneur Général qui sera chargé par la STIR de la réalisation clef en main du projet ainsi que l'assistance de la STIR dans le contrôle et le suivi de la construction de l'ouvrage.

Le soumissionnaire doit être un Bureau d'Engineering qui a réalisé de manière satisfaisante, depuis le premier janvier 2008 jusqu'à la date limite de remise des offres, au moins les études de base et de Front End de deux (02) projets de Revamping avec augmentation de capacité ou de construction de nouvelles unités de distillation atmosphérique ou de distillation sous vide.

Les Bureaux d'Engineering spécialisés dans le domaine de raffinage de pétrole intéressés par cet Appel d'Offres, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau d'Ordre Central STIR - Bizerte, à partir du **20/09/2017** contre le paiement d'une somme de 100 Dinars non remboursable.

Les offres doivent parvenir sous plis fermé, par voie postale et recommandés, ou par rapide poste ou être déposées directement au Bureau d'Ordre Central de la STIR sise à Zarzouna - Bizerte contre décharge au nom du **Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés- STIR- BP : 45/46 Zarzouna Raffinerie, 7021 Bizerte, Tunisie** et ce au plus tard le **Mardi 28 Novembre 2017 à 12H00**.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres et doivent être placées sous trois (3) enveloppes comme suit:

1. Une enveloppe extérieure sur laquelle ne sera marquée que l'adresse de la STIR avec la mention **(A ne pas ouvrir : Appel d'Offres N° 43751/17 ETUDE DU PROJET DE REVAMPING DU TOPPING)** et devra contenir les pièces constituant le dossier administratif et les deux enveloppes suivantes :
1. **Une enveloppe (A)** portant la mention **"Offre technique"** contenant la proposition technique sans aucune indication des prix conformément aux dispositions de **l'article 10.2** du cahier des conditions de participation à l'appel d'offres.
2. **Une enveloppe (B)** portant la mention **"Offre financière"** contenant toutes les pièces énumérées à **l'article 10.3** du cahier des conditions de participation à l'appel d'offres.

Toute offre parvenant à la STIR après la date fixée pour la remise des offres ne sera pas prise en considération. Le cachet du Bureau d'Ordre Central de la STIR fait foi.

Il est à noter que la séance d'ouverture des offres techniques et financières est publique et se tiendra le **Mardi 28 Novembre 2017 à 14H00** au siège de la STIR à Bizerte à l'adresse suivante : «**7021, Zarzouna Raffinerie** »

Les pièces constituant le dossier administratif se présentent comme suit :

1. L'attestation relative à la situation fiscale prévue par la législation en vigueur valable à la date limite de réception des offres pour les soumissionnaires résidents.
2. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale pour les soumissionnaires résidents.
3. Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie.
4. Un extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie.
5. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution pour les soumissionnaires résidents et les soumissionnaires non résidents.
6. Les documents d'appel d'offres paraphés, signés et portant le cachet humide du soumissionnaire sur toutes les pages pour les soumissionnaires résidents et les soumissionnaires non résidents.

En cas de participation sous forme de groupement :

- Chaque membre du groupement doit fournir les pièces administratives énumérées ci-dessus **(de 1 à 5)**
- Les documents d'appel d'offres doivent être paraphés, signés et portant les cachets humides de tous les membres du groupement sur toutes les pages.
- Une procuration et/ou convention de groupement avec désignation du mandataire chef de file, devra être signée et légalisée par tous les membres du groupement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant celui de la date limite de la réception des offres à la STIR.

NB : - La STIR se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

- Toutes ces pièces doivent être établies, à défaut d'original, en copies certifiées conformes aux originaux (les copies scannées ne sont pas acceptées).

- Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées ainsi que toute autre pièce exigée par les cahiers des charges sera éliminée à l'expiration d'un délai supplémentaire éventuellement accordé aux soumissionnaires par la commission d'ouverture des offres.